



Remets-nous nos dettes

Lettre pastorale sur l'annulation de la dette dans le cadre de l'année jubilaire 2025

Commission épiscopale pour la justice et la paix
Conférence des évêques catholiques du Canada

Introduction

1. Il y a 25 ans, des centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens entraient dans l'esprit de l'année du Jubilé en signant une pétition mondiale demandant l'effacement de la dette des pays les plus pauvres. Cette initiative lancée dans le cadre du Jubilé de l'an 2000, soutenue par la Conférence des évêques catholiques du Canada et de nombreux partenaires œcuméniques, aura été l'une des campagnes d'inspiration religieuse les plus réussies de l'histoire canadienne. Portés par des partenaires du monde entier et stimulés par les appels à la justice de saint Jean-Paul II, ces efforts ont permis d'annuler plus de 100 milliards de dollars de dettes pour plus de 36 États, dont une grande partie de la dette bilatérale du Canada.

2. L'annulation de la dette a été une grande réalisation, mais les causes profondes des crises de la dette sont toujours présentes. Aujourd'hui, de nombreux pays font face à une nouvelle crise de la dette, qui les oblige à choisir entre rembourser leurs créanciers ou investir dans leur population. Selon la Commission des Nations Unies sur le commerce et le développement, 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au service de la dette qu'à la santé ou à l'éducation¹. Les paiements de la dette freinent également les investissements cruciaux dont les pays ont besoin pour s'adapter aux changements climatiques et promouvoir un développement durable.

3. Dans la bulle *Spes non confundit*, qui annonçait l'année jubilaire 2025, le pape François appelait les pays riches à remettre la dette des pays qui en sont accablés. « C'est plus une question de justice que

de magnanimité, affirmait-il. [...] Si nous voulons vraiment préparer la voie à la paix dans le monde, engageons-nous à remédier aux causes profondes des injustices, apurons les dettes injustes et insolubles et rassurons les affamés. » En cette année jubilaire, 25 ans après le succès remarquable du Jubilé de l'an 2000, les catholiques du Canada ont à nouveau l'occasion de se faire entendre et de plaider en faveur de l'allègement de la dette et du changement structurel.

4. La remise des dettes s'inscrit dans la perspective biblique du Jubilé. Le mot « jubilé » vient de l'hébreu *yobel*, qui désigne la « corne de bélier », instrument qui retentissait au début de l'année jubilaire. L'idée apparaît pour la première fois en Lévitique 25 et en Deutéronome 15, où Dieu ordonne que, tous les 50 ans, l'on célèbre une année jubilaire, période de répit pendant laquelle la terre est mise en jachère, les esclaves libérés et les dettes annulées.

“Aujourd'hui, de nombreux pays font face à une nouvelle crise de la dette, qui les oblige à choisir entre rembourser leurs créanciers ou investir dans leur population.”

¹ CNUCED, *A world of debt*, [en ligne], 2024. [<https://unctad.org/publication/world-of-debt>]

Dans l'Évangile selon saint Luc (4, 16-21), lorsque Jésus inaugure son ministère public, il cite un passage du livre d'Isaïe où il est question de « remettre en liberté les opprimés » et d'« une année favorable accordée par le Seigneur », c'est-à-dire une année jubilaire. L'Église catholique célèbre tous les 25 ans un jubilé ordinaire, conçu comme un temps de renouveau.

5. La dette économique peut engendrer un sentiment de désespoir. Les intérêts augmentent d'année en année, et des générations entières ont l'impression que leur avenir leur échappe et se retrouve entre les mains des créanciers. En cette année jubilaire, nous encourageons tous les catholiques du Canada à faire entendre leur voix pour la justice, à devenir de véritables pèlerins d'espérance et à rendre possible ce qui semble impossible. Nous invitons tous et toutes à prendre connaissance de la campagne de Caritas Internationalis intitulée « Transformer la dette en espoir ». Au Canada, cette campagne a déjà reçu l'appui de nombreux organismes chrétiens, dont Développement et Paix – Caritas Canada et le Conseil canadien des Églises.

Une crise du développement

6. On en entend peu parler, mais le monde est à nouveau confronté à une crise de la dette, qui touche principalement les pays et les populations du Sud. Souvent, les gouvernements ont déjà remboursé le principal de leur emprunt, mais les intérêts continuent de croître indéfiniment.

Pour effectuer leurs versements, les pays vont même jusqu'à contracter d'autres emprunts afin de rembourser les précédents. Au lieu de stimuler le développement humain intégral, la dette engendre encore plus de dettes et enferme les pays dans des cycles d'emprunt dont ils ne peuvent se sortir. Bref, les prêteurs publics et privés continuent de s'enrichir, alors que les pays du Sud peinent à les rembourser.

7. Après l'allègement résultant du Jubilé de l'an 2000, la dette a recommencé à augmenter dans les pays du Sud. Selon un rapport coécrit par Misereor, l'agence de développement des évêques catholiques d'Allemagne, depuis 2010, « la dette extérieure de tous les pays à revenu faible et intermédiaire (à l'exception de la Chine) a augmenté de plus de 80 %. En revanche, le revenu national brut de ce même groupe de pays n'a augmenté que de moitié environ au cours de la même période² ». La dette des États dépasse rapidement leur capacité de payer, mais les créanciers refusent de renoncer à leur prêt et d'assouplir les conditions de remboursement.

8. Lorsque les États cessent de financer leur développement, les conséquences sont désastreuses. Comme l'expliquait le pape François aux membres de l'Académie pontificale des sciences sociales, « à la suite d'une mondialisation mal gérée, de la pandémie et des guerres, nous sommes confrontés à une crise de la dette qui affecte principalement les pays du Sud global, causant de la misère et de la détresse, et privant des millions de personnes de la possibilité d'un

2 Misereor, *Global Sovereign Debt Monitor*, [en ligne], 2024, p. 8 (traduction libre).
[\[https://www.misereor.org/fileadmin/publikationen/GSDM24.pdf\]](https://www.misereor.org/fileadmin/publikationen/GSDM24.pdf)

“La dette des États dépasse rapidement leur capacité de payer, mais les créanciers refusent de renoncer à leur prêt et d’assouplir les conditions de remboursement.

avenir digne. Par conséquent, aucun gouvernement ne peut moralement exiger que son peuple souffre de privations incompatibles avec la dignité humaine³. »

9. L’Église catholique défend le principe du remboursement des dettes, mais elle enseigne également que celles-ci peuvent parfois être injustes. Le prêt et l’endettement doivent se faire dans le cadre d’une relation de confiance mutuelle et d’intérêt réciproque, et comporter des risques appropriés. La qualité de la relation justifie le principe du remboursement des dettes justement acquises. En pratique, cependant, le système mondial du crédit et de l’endettement ne reflète souvent pas ce type de relation. Au contraire, le crédit est consenti à des conditions qui ne tiennent pas compte des nombreux événements imprévus qui peuvent rapidement faire grimper les intérêts au-delà de la capacité de rembourser d’un État, ou qui peuvent l’empêcher de rembourser pendant un certain temps. Ainsi, ces conditions ne tiennent pas compte des catastrophes naturelles, qui ne sont que trop fréquentes dans les pays du Sud, ni des répercussions des pandémies, des guerres ou

ou de l’inflation mondiale, pour ne citer que quelques facteurs qui échappent au contrôle de tout débiteur. Pour que notre système soit juste, nous devons trouver le moyen de répartir équitablement les risques et les avantages partagés et mutuels des prêts internationaux.

10. La dette peut aussi être considérée comme injuste lorsqu’elle est contractée de manière inéquitable ou assortie de conditions injustes. Pour obtenir un prêt, les créanciers exigent parfois des États débiteurs qu’ils adoptent des programmes d’austérité, privatisent des secteurs clés de leur économie et rendent leur pays plus dépendant des exportations étrangères, ce qui revient à nier aux États le droit de se développer à leurs propres conditions. Il arrive aussi que les créanciers prêtent à des gouvernements corrompus, dont les dirigeants peuvent utiliser l’argent pour s’enrichir ou réprimer leurs citoyens et citoyennes au lieu de financer le développement. Ce sont les populations des pays emprunteurs qui doivent supporter le fardeau de ces dettes nationales, même si les gens n’ont pas été consultés lorsque leur gouvernement a contracté le prêt, ou lorsque

3 François, « Discours du pape François aux participants au séminaire “Debt crisis in the Global South”, promu par l’Académie pontificale des sciences », [en ligne], 5 juin 2024.

[<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2024/june/documents/20240605-incontro-pas.html>]

lorsque l'emprunt n'a pas servi au bien commun. En cette année du Jubilé, il convient d'ajouter qu'un créancier peut non seulement prêter généreusement, mais aussi faire preuve de miséricorde en annulant les dettes qui oppriment des populations et freinent le développement humain intégral.

11. Ces dernières années, nos frères évêques d'Afrique, où la jeunesse proteste contre les politiques économiques liées à la dette extérieure, sont intervenus publiquement pour demander justice en matière de dette⁴. En tant qu'évêques du Canada, nous unissons nos voix aux leurs et à celles de tous ceux et celles qui se battent courageusement pour la justice en matière de dette. Nous appelons notre propre gouvernement et les créanciers privés du Canada à collaborer avec les pays débiteurs pour concevoir et mettre en œuvre des mécanismes efficaces de remise de la dette dans l'esprit du Jubilé. Ce que le Canada devrait faire au sein d'organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Mais il peut aussi montrer l'exemple, comme lors du Jubilé de l'an 2000, en annulant la dette bilatérale que lui doivent les pays du Sud. Annuler la totalité des 7,3 milliards de dollars de la dette bilatérale due au Canada ne représenterait que 0,34 % de notre PIB⁵.

12. Le Canada a récemment accueilli les pays du G7 à Kananaskis, en Alberta. Nous exhortons le gouvernement canadien à devenir un leader

mondial en matière de justice pour les dettes, notamment lorsqu'il participe à d'autres réunions multilatérales. En cette année du Jubilé, nous souhaitons que l'on se souvienne du Canada comme d'un champion fiable de la dignité et du droit de tous les peuples à vivre sans le fardeau d'une dette impayable et injuste.

La dette écologique

13. Dans *Laudato si'*, parue il y a déjà dix ans, le pape François soulignait que les pays du Sud disposent souvent d'une abondance de terres et de ressources, mais que celles-ci sont exploitées à des fins de profit et de consommation dans le Nord. En outre, bien que ces pays soient ceux qui ont le moins contribué aux causes humaines des changements climatiques, ils sont souvent les plus touchés par leurs conséquences, que ce soit par des événements météorologiques extrêmes ou par la modification à long terme des conditions qui rendent possible la survie des populations. Compte tenu des effets sur l'environnement des déséquilibres commerciaux entre le Nord et le Sud, on peut conclure à l'existence d'une « dette écologique⁶ ».

14. Ici, au Canada, nous avons la chance de disposer de ressources naturelles abondantes, d'un système politique stable, d'infrastructures solides et d'une économie forte. Comme de ceux à qui l'on a beaucoup donné, on exigera beaucoup de nous (cf. Luc 12, 48). Vu notre situation privilégiée

4 SCEAM, « Statement of SECAM-Justice, Peace and Development Commission to the 56th Conference of African Ministers of Finance », [en ligne], 4-5 mars 2024. [<https://secam.org/statement-of-secam-justice-peace-and-development-commission-to-the-56th-conference-of-african-ministers-of-finance/>]

5 Ministère des Finances du Canada, « Prêts aux gouvernements nationaux », [en ligne], 31 mars 2025. [<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politiques-finances-echanges-internationaux/prets-gouvernements-nationaux.html>]

6 François, « Discours du pape François aux participants à la rencontre organisée par l'Académie pontificale des sciences et l'Académie pontificale des sciences sociales », [en ligne], 16 mai 2024. [<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2024/may/documents/20240516-pas-pass.html>]

“Compte tenu des effets sur l’environnement des déséquilibres commerciaux entre le Nord et le Sud, on peut conclure à l’existence d’une « dette écologique »

qui tient en partie à notre accès aux matières premières du Sud, nous, Canadiens et Canadiennes, avons l’obligation morale d’aider nos frères et sœurs qui ne bénéficient pas des avantages et des protections dont nous jouissons. Cela vaut particulièrement pour les changements climatiques, car les pays les plus touchés manquent souvent des ressources nécessaires à une adaptation réussie.

15. Les pays qui sont devenus plus vulnérables aux changements climatiques doivent souvent emprunter à des taux d’intérêt plus élevés. Le remboursement de prêts importants décourage l’investissement dans le développement durable, et la nécessité de continuer à payer peut inciter les gouvernements à soutenir les industries qui contribuent aux changements climatiques. Le pape François l’affirmait : « Il conviendrait de trouver les moyens appropriés pour supprimer les dettes

financières qui pèsent sur divers peuples, à la lumière également de la dette écologique qui leur est due⁷. »

Nous faire entendre

16. Il peut sembler difficile de garder espoir face à la complexité du monde actuel. En cette année jubilaire, nous sommes néanmoins appelés à devenir pèlerins d’espérance, à marcher ensemble pour la justice. Développement et Paix – Caritas Canada appuie une pétition mondiale, « Transformer la dette en espoir », demandant l’annulation des dettes, la réforme du système financier international et la création d’un cadre sur la dette au sein des Nations Unies. Nous prions pour que, durant cette année du Jubilé, les catholiques du Canada fassent entendre leur voix en faveur de la remise des dettes et d’un système économique plus juste, pour que nous puissions devenir « une Église qui recherche toujours la paix, qui recherche toujours la charité, qui cherche toujours à être proche, en particulier de ceux qui souffrent⁸ ». Que Dieu, qui est riche en miséricorde, nous remette nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs (Matthieu 6, 12).

7 François, « Discours du Saint-Père à la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) », [en ligne], 2 décembre 2023.

<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2023/december/documents/20231202-dubai-cop28.html>

8 Léon XIV, « Première bénédiction Urbi et Orbi du Saint-Père Léon XIV », [en ligne], 8 mai 2025.

<https://www.vatican.va/content/leo-xiv/fr/messages/urbi/documents/20250508-prima-benedizione-urbietorbi.html>

Commission épiscopale pour la justice et la paix

Publié avec l'approbation du Conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Le 25 juillet 2025, en la fête de saint Jacques, apôtre



Conférence des évêques
catholiques du Canada

Remets-nous nos dettes : Lettre pastorale sur l'annulation de la dette dans le cadre de l'année jubilaire 2025 © Concacan Inc. Certains droits réservés.



Licence Creative Commons : Attribution – Utilisation non commerciale

– Pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).

Pour tout autre usage, veuillez communiquer avec permissions@cecc.ca.

Code : 185-220 | ISBN : 978-1-83400-007-7

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal